

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

SITUATION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE;
AU ROYAUME DE WURTEMBERG.

Suite et fin.

De tous les malheurs qui accablent souvent la religion de Jésus-Christ, il n'en est pas de plus déplorable que celui de la faiblesse et de l'asservissement des ministres mêmes de l'Église. A Dieu ne plaise qu'un tel reproche tombe ici sur tout le clergé du royaume de Wurtemberg! Ce pays, si malheureux qu'il soit sous ce point de vue, compte encore, grâce à Dieu, parmi ses pasteurs catholiques, de fidèles et généreux athlètes dont la résistance a été couronnée de l'honneur et de la palme de la persécution. Il a trouvé aussi parmi les simples laïques de très-fidèles, d'énergiques champions. Ceux-ci, au sein des deux chambres Wurtembergeoises, ne dissimulent aucunement le mécontentement de leurs frères; et par l'énergie de leurs réclamations, fondées, d'une part, sur les droits politiques des catholiques, et de l'autre, sur des faits abusifs dont ils exposent les preuves, donnent souvent au ministère d'assez sérieux embarras. Les dénégations, les fallacieuses explications n'ont rien qui puisse leur faire illusion; et si le ministre Schlayer parvient à se tirer du combat (et toutefois jamais sans blessures), c'est uniquement à l'aide de ce grand et profitable procédé nouveau des majorités compactes, dont les gouvernements représentatifs savent si bien tirer avantage dans les moments critiques amenés par les conflits religieux. Mais dans le Wurtemberg comme en France, c'est aux valeureux champions du droit et de la vérité, que sont acquises les sympathies catholiques. Il est juste de citer ici parmi eux le baron de Hornstein, membre de la chambre des députés, et le comte héréditaire d'Erbach, membre de celle des seigneurs. Sollicité par eux et encouragé par leur noble dévouement à la cause catholique, le vicaire général lui-même éleva, il y a trois ans, au sein de la seconde chambre, et y fit entendre des plaintes que son grand âge rendait, et plus respectables, et plus touchantes. En vain elles furent combattues par des explications ministérielles, appuyées du scandaleux témoignage d'un membre du conseil ecclésiastique, qui, en se rendant ainsi très-agréable au ministre par cette démarche, espérait s'applaudir la voie à l'épiscopat. La chambre des députés émit un vote qui accordait, il est vrai, au ministère un *bill d'indemnité* assez équivoque pour le passé, et lui recommandait néanmoins les intérêts de l'Église catholique pour l'avenir. Les réclamations du comte d'Erbach portèrent la chambre des seigneurs à voter une adresse au roi, conçue et rédigée dans un sens encore plus significatif.

Ainsi pressé, le ministre se vit obligé de reculer dans la voie qu'il s'était ouverte. Ce n'est pas que le conseil ecclésiastique ait été supprimé, comme on pouvait l'espérer; mais l'impulsion qui, jusque-là, lui avait été donnée, devenant plus molle et plus indécise, lui-même se départit de ses précédents rigueurs, et s'abstint en plus d'une circonstance, de persister dans ses violences contre le pouvoir épiscopal ou contre la conscience des pasteurs.

Il est incontestable aujourd'hui que l'éducation cléricale s'est considérablement améliorée: toutefois cette amélioration tient beaucoup moins au perfectionnement des *instituts*, qu'au choix de quelques personnes plus convenables. Un meilleur enseignement se fait remarquer aussi bien dans le *convictorium* catholique de l'Université de Tubingue, qu'au séminaire épiscopal de Rothenbourg. C'est avec bien de la joie que la jeunesse cléricale a appris la retraite de ce *sous-régent*, dont nous avons, au regret, dans notre précédent article, signalé l'incapacité sacerdotale. Il a été remplacé par un jeune prêtre des plus distingués du diocèse. On peut déjà remarquer avec satisfaction, dans le même clergé, le réveil du sentiment ecclésiastique; qui comprend la nécessité de son indépendance du pouvoir laïque en tout ce qui concerne l'exercice du saint ministère. Il cesse de se montrer servile vis-à-vis des agens supérieurs du pouvoir. Les curés et les autres chefs ne sont plus aussi despotiques en vers leurs inférieurs; et la conduite des fidèles prouve aujourd'hui que le Wurtemberg compte autant de catholiques dévoués au Saint-Siège, qu'aucun autre pays de l'Allemagne. Sous le point de vue politique dans un État protestant, ce qui manque peut-être au clergé, pour fortifier et pour mettre en relief cette disposition de ses ouailles, c'est un centre d'unité d'action catholique, autour duquel il puisse se grouper, et qui puisse lui servir d'appui et de ralliement.

C'est dans ce but que le clergé et quelques hommes de marque parmi les catholiques, avaient conçu le projet de fonder un journal où les intérêts de l'Église seraient rationnellement défendus, en même temps que cette feuille agirait sur l'esprit public, pour la justification des doctrines catholiques. Mais

c'est-là précisément ce que le gouvernement ne veut pas tolérer, dans la crainte de voir sa conduite envers le clergé journalièrement mise à découvert. Peut-être même redoute-t-il de voir par là les opinions protestantes reconciliées avec les doctrines catholiques, que d'anciens préjugés seuls ont pu faire haïr. L'autorisation ministérielle, indispensable pour la publication de cette feuille, fut donc péremptoirement refusée, toujours sous prétexte de *paix confessionnelle*: moyen simple autant qu'injuste de terminer tous les différends. Car que dirait-on d'un juge qui, pour abrégé un procès, fermerait la bouche à l'une des parties plaidantes? De là l'irritation des catholiques et l'exaspération de leur langage, lorsqu'ils publient leurs plaintes dans les feuilles étrangères, ou dans des pamphlets qui, bien qu'imprimés hors du royaume, ne laissent pas de pénétrer dans le pays. Ce sont là des cris de détresse. Certes, des plaintes aussi amèrement exprimées n'arriveraient pas du dehors, si, par par des obstacles invincibles, on n'interdisait pas de plus paisibles discussions entre les organes divers des deux partis opposés.

Le bréviaire et des rituels approuvés commencent à reparaitre entre les mains des ecclésiastiques; ce qu'une tolérance abusive avait laissé tomber, l'oppression l'a fait renaître. Ce n'est pas à dire toutefois que l'*ordinariat* (c'est sous cette dénomination impersonnelle et abstraite que l'on désigne l'évêque) ait jusqu'ici jugé à propos de se placer à la tête de cette régénération du clergé. Bien au contraire, l'autorité épiscopale vient, tout récemment encore, de publier, non un *mandement* ou une *lettre pastorale* (ces mots sont depuis longtemps tombés en Jesuétude pour faire place à des dénominations puisées dans la hiérarchie civile), mais une espèce de manifeste (*erlass*), dans lequel, tout en laissant percer des sympathies libérales, l'on se plaint amèrement des infractions que le peuple et le clergé se permettent à l'égard de l'*ordo*. On, pouvoit croire que l'*ordinariat*, qui laisse faire et passer tant d'autres choses, ne se serait pas départi de cette commodité maxime, lorsqu'il s'agirait du retour vers les cérémonies catholiques indûment abrogées. Pour comble de triste inconséquence, en s'élevant ainsi contre des pratiques approuvées et observées par l'Église universelle, le prélat, ou plutôt ceux au moins qui l'ont réduit à n'être plus que leur instrument, réclament l'obéissance imposée au clergé par les lois canoniques. Mais ici ils ne peuvent recueillir que ce qu'ils ont aveuglément semé. Cet *ordinariat*, qui s'est mis au-dessus des prescriptions de l'Église, et qui, pour mieux obéir à l'autorité civile, a oublié ce qu'il doit au chef de l'Église; qui, prenant pour règle unique de ses devoirs le bon plaisir du conseil ecclésiastique, qui le guide et lui commande, n'a pas même laissé sans atteintes l'ordre et le rang des fêtes de l'Église, subit aujourd'hui la conséquence de ses propres violations. Et qu'on croie bien que nous n'entendons ici ni justifier ni approuver la conduite du clergé subalterne, qui résiste à son chef. Nous ne faisons que constater un fait malheureux. Mais lorsque l'on voit ainsi le zèle apostolique reprendre sa sève primitive, n'est-il pas permis d'espérer que, pénétrant la masse entière, il arrêtera la décomposition qui y développait ses symptômes d'une manière si alarmante? Il est d'ailleurs encore quelques points fixes et solides où peut s'attacher le câble destiné à arrêter la barque qui depuis trop longtemps s'en allait à la dérive. Chez les hommes d'un certain âge, qui se souviennent de temps meilleurs, le feu de la vraie foi continue à brûler sous la cendre dont on l'a recouvert. C'est ce qui se manifeste dans toutes les communes dès qu'elle sent le bonheurt d'être placées sous la houlette d'un pasteur qu'on signale par l'épithète d'*ultramontain*. La joie, l'affection, le respectueux dévouement pour ce prêtre, remplissent aussitôt tous les cœurs, il y est considéré comme le plus précieux de tous les trésors. La rapide propagation de la société des missions (bien qu'elle nesoit pas approuvée par le gouvernement), est un autre symptôme qui prouve que l'amour de l'Église n'est rien moins qu'éteint dans leurs cœurs. L'on peut mettre encore au rang de ces symptômes consolans, l'ardeur du vœu que forment les populations catholiques de voir au milieu d'elles la vénérable congrégation des Sœurs de la Charité. Que le catholicisme, qu'avec quelque apparence de raison l'on appelle ici l'*ultramontanisme*, compte en Wurtemberg des centaines d'adeptes fidèles et dévoués; c'est ce que ne sauraient plus nier certains orateurs de la chambre des États, qui, naguère encore, y déclaraient avec une indéfinissable assurance, que "le peuple restait profondément indifférent au fanatisme de quelques *brouillons*". Il nous paraît utile de citer, à ce sujet, les dernières réclamations qui, il n'y a pas encore un mois, retentissaient au sein même des États.

Il est d'usage au royaume de Wurtemberg que les députés prononcent individuellement et à haute voix leur vote sur le budget, en le motivant suivant

l'opinion de chacun, sur l'ensemble de la marche du gouvernement. Plusieurs députés catholiques, parmi lesquels se distinguait le baron de Hoinsstein, saisirent cette dernière occasion de renouveler leurs réclamations contre la servitude qu'impose encore à leur Eglise le pouvoir politique. Ainsi M. le doyen de Strobel se plaignit, non sans quelque véhémence, du refus que fait le ministère de comprendre la *journalistique*, et en général la presse catholique, dans le droit commun, même sous la garantie de la censure ; tandis qu'il est permis aux feuilles radicales de prodiguer l'injure à l'Eglise catholique, à ses ministres et à ses défenseurs, et que l'on tolère même que des prêtres venus de l'étranger (des rongistes), convoquent des assemblées publiques où sont énoncés et établis les principes les plus subversifs des dogmes chrétiens. Qui pourrait nier, ajouta cet orateur, qu'une pareille tolérance n'est propre qu'à troubler cette *paix confessionnelle* que toujours on invoque, et à enlever au gouvernement toute la confiance des catholiques ?

Le député Mack s'exprima sur ce même sujet avec encore plus d'énergie. « Déjà, dit-il, aux diètes de 1815 et 1819, il avait été établi que la reconnaissance de la liberté de l'Eglise catholique était l'une des premières exigences de la justice, et l'une des conditions les plus essentielles du bonheur public. L'on avait reconnu qu'il était également indispensable de tracer les limites du pouvoir souverain sur les institutions de l'Eglise, et d'assurer son autonomie et l'indépendance de sa juridiction. Depuis lors, il n'a pas été tenu une seule diète, sans que l'on ait examiné jusqu'à quel point il n'avait été satisfait à cette nécessité ; et aujourd'hui, après trente ans révolus, cette question ne se trouve pas encore éclaircie. Bien que la libre autonomie de l'Eglise soit inscrite dans notre pacte constitutionnel, nous savons que les ordres des chefs spirituels ne parviennent point à ceux à qui ils sont destinés. La disposition des bénéfices de l'Eglise fait assurément partie de son autonomie, et cependant l'Etat s'arroge le droit de rompre le lien de la juridiction spirituelle, et l'on ne nous laisse pas même en trevoir encore la possibilité d'une convention qui règle ces rapports. Nous ignorons de même quelles sont les mesures que l'on a dû prendre pour mettre un terme à l'espèce de viduité de notre Eglise, qui résulte de l'interruption de l'activité épiscopale. (L'évêque de Rothenbourg est, comme l'on sait, atteint de cécité par suite de son âge très-avancé. Cette infirmité est même devenue complète ; l'on ne cesse donc de demander qu'il soit donné un coadjuteur avec future succession, selon les prescriptions canoniques. Le gouvernement wurtembergeois en sent bien la nécessité, mais il voudrait faire tomber la mitre nationale sur la tête de quelqu'un des membres le plus assidu du conseil ecclésiastique. Le Saint-Siège, on le comprend, refuse de semblables conditions.) Par suite d'un usage immémorial et de plein droit, les catholiques étaient jusqu'ici restés en possession indivisible et incontestée du nom de leur Eglise ; et maintenant ils le voient écrit sur la bannière des mouvemens qui doivent avoir pour dernier résultat la négation de sa doctrine, et un combat acharné contre tout ordre catholique. C'est sur ces griefs, malheureusement incontestables, que repose le grand motif des réclamations de jour en jour plus vives des catholiques, pour obtenir un organe public de leurs sentimens, et ils ne peuvent l'obtenir ! Tel est cependant aujourd'hui l'abus de la censure, ainsi que la chambre en est demeurée convaincue par la preuve qui lui en a été fournie, qu'un employé du gouvernement a pu se permettre de répandre, par la feuille officielle, des dénonciations conformes à ses rancunes personnelles, et que l'on a pu, sans crainte et sans honte, supprimer les réfulations dans lesquelles l'œil trop bien exercé du censeur n'avait rien pu découvrir de répréhensible. La continuation de pareils actes, et les dispositions dont ils sont le symptôme, ne me paraissent compatibles ni avec les droits des sujets, ni avec le bien-être de la patrie, et mes convictions étant en tout opposées à celles du gouvernement, principalement en ce qui concerne nos intérêts ecclésiastiques et moraux, je ne puis donner un vote approbatif au budget. »

Cette espèce de catilinaire, prononcée en plein sénat wurtembergeois, peut servir de document authentique à la situation de l'Eglise catholique dans ce royaume, telle que nous l'avons simplement esquissée.

Quant à la réaction plus favorable que nous avons signalée, elle est amplement constatée par les protestans eux-mêmes. Une nouvelle association se forme à Stuttgart, avec le programme énoncé de *combattre à outrance les tendances nouvelles*. L'*Observateur* et le *Mercur* sonnent à l'envi la trompette d'alarme ; ils proclament les dangers croissans que court la liberté évangélique ; et tout ce que la presse du jour répand de journaux et de pamphlets, appelle à la défense du troupeau protestant, que menacent, disent-ils, la dent des loups du *romanisme*. D'où est donc venu ce souffle léger et vivifiant, précurseur de cette nouvelle floraison de l'Eglise catholique dans le Wurtemberg ? Daigne l'esprit du Seigneur qui a si bénévolement soufflé sur ce champ, jadis couvert d'arides ossemens, agiter de nouveau jusqu'à une heureuse maturité, les prémices d'une moisson qui ne se montre encore à nos yeux que dans sa florescente verdure !

LES HORLOGES ET LES JACQUEMARTS

Les horloges commencèrent à paraître dans les xe et xie siècles, et ne reçurent leur entier perfectionnement que dans les siècles suivans. Il en avait été déjà envoyé une à Charlemagne par le khalife Haroun-al-Raschid. D'usage nous apprend que cette horloge était en airain, qu'elle marquait le temps par des cavaliers qui ouvraient et fermaient douze portes, suivant le nombre des heures, et les sonnaient en faisant tomber quelques balles sur un imbre, etc. A Lunden, en Suède, on voyait un horloge si artistement

composée (dans le xiv^e siècle), que lorsqu'elle sonnait les heures, deux cavaliers se rencontraient, et se donnaient autant de coups qu'il y avait d'heures à sonner ; alors une porte s'ouvrait, et, dans le fond, paraissait un théâtre où la vierge Marie, assise sur un trône, l'enfant Jésus entre ses bras, recevait la visite des rois Mages, suivis de leur cavalcade marchant en ordre ; les rois se prosternaient et offraient leurs présens ; deux trompettes sonnaient pendant la cérémonie, puis tout disparaissait pour reparaitre à l'heure suivante.

L'Espagne eut sa première horloge à Séville en 1700, Moscou en 1707, Lubec en 1705. La première horloge que l'on établit à Paris, fut celle du Palais ; son exécution est due à Henri de Vie, que Charles V avait fait venir d'Allemagne. Il assigna à cet artiste six sous parisis par jour, et lui donna son logement dans la tour sur laquelle l'horloge fut placée en 1370.

Sens, Auxerre et Strasbourg, possédèrent aussi des horloges remarquables par leur mécanisme. Quant à l'horloge et au jacquemart de Dijon, il règne beaucoup d'incertitude et d'obscurité sur leur origine. Tout ce que l'on en sait a été transmis par Froissart. Ce fut après la bataille de Rosebecque que Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, l'enleva à la ville de Courtrai (où elle était primitivement), pour punir les habitans d'avoir refusé de rendre à Charles VI les éperons dorés des chevaliers français tués sous ses murs en 1312.

« Le duc de Bourgogne, dit Froissart, fit oter un horloge (qui sonnait les heures), l'un de plus beau qu'on seussent trouver de ça et delà la mer ; et celui horloge fut tout mettre par membres et pièces sur chart, et la cloche aussi. Lequelle horloge fut amené et charroyé en la ville de Dijon en Bourgogne, et fut là remis et assis et y sonne les heures, 24 entre jour et nuit. » Du reste aucun autre renseignement sur le jacquemart et sa famille ; on est forcé de croire qu'ils existaient déjà au xiv^e siècle, opinion qui du reste se trouve fortifiée, en ce que beaucoup d'églises d'Allemagne possédaient déjà des jacquemarts en 1700. Les antiquaires ne s'accordent pas sur la formation et la signification de ce mot ; les uns le font venir de l'horlogeur Jacques Marek, inventeur de ce mécanisme, et dont, par corruption, l'on aura fait Jacquemart ; d'autres, et de ce nombre est Ménage, prétendent que Jacquemart vient des mots Jaque et maille, Jaque de maille (habillement de guerre), ce qui, en latin, s'exprime par *jaccomachiardus*. C'était en effet l'habitude, au moyen âge, de mettre sur les tours, au sommet des cloches, et des monumens les plus hauts, des hommes chargés de veiller au repos public, en avertissant de l'approche de l'ennemi, des incendies, des vols, et des meurtres qui se commettaient fort souvent dans l'intérieur des villes. Plus tard, lorsque la police eut rendu ces mesures inutiles, on en aura gardé le souvenir en fabriquant des hommes en fer servant à sonner les heures. Mais à diverses époques, et surtout au xv^e siècle, le monument de ce genre qui surmonte la cathédrale de Dijon a subi beaucoup d'altération, et n'offre plus actuellement beaucoup de traces de sa nature primitive. Le petit enfant que l'on voit au milieu est moderne, à en juger par un passage d'un petit poème bourguignon sur les jacquemarts, où le poète cherche à expliquer comme *Jaiquemart et sa bonne femme n'ont point d'haïrai (enfant), pro frapiai dessus lo dimelle (petite cloche).*

Dans un autre poème de la fin du xv^e siècle, intitulé *Mariage de Jaiquemart*, et attribué à Changenet, fameux vigneron de Dijon, on trouve ces vers :

Jacquemart de rien ne s'étonne ;
Le froi de l'ivâr, de l'automne,
Le chau de l'étai, du printam
Ne l'on su rendre maucontan.
Qu'ai pleuve, qu'ai noige, qu'ai grêle,
El é sai tête dans sai caule,
Et lé deu pié dans sé soulai ;
Ai ne veu pas sôti de laiss...

Traduction.

Jacquemart de rien ne s'étonne ;
Le froid de l'hiver, de l'automne,
Le chaud de l'été, du printemps,
N'ont pu le rendre mécontent.
Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il grêle,
Il a sa tête dans son bonnet.
Et ses deux pieds dans ses souliers ;
Il ne veut pas sortir de là.

Ces extraits sont tirés d'une *Histoire de l'illustre Jacquemart de Dijon* publiée en 1832 par P. Bérigal, et tirée à deux cent cinquante exemplaires.

BULLETIN.

Rapport du R. P. Durorher au R. P. Guigues, Supérieur de la Congrégation des Oblats, sur la mission des Chantiers.

On me dit un de ces jours que, pendant une mission que nous donnions à une peuplade canadienne, je parlais de visiter un chantier qui était à quatre lieues de là : c'est inutile d'y aller ; vous n'y ferez rien. Les hommes qui habitent ce chantier sont des diables déchainés. Ils vous insulteront, et voilà tout ce que vous en tirerez. Je ne dis rien alors, mais je pris mon parti. J'engageai un jeune homme avec sa voiture pour m'y conduire, je pars

avec lui. Arrivé à la porte de la cabane, il était nuit, j'écoute et je m'aperçus que mes gaillards s'amusaient à dire des mauvaises paroles. J'entre sans prévenir. Aussitôt je les salue, leur serre la main, et leur fais quelques histoires pour les amuser. Je parcours tous les rangs, et sans leur donner le temps de la réflexion, je continue ainsi quelque temps, puis je fais mine de vouloir m'en retourner, alors ils m'environnent, et me pressent de passer la nuit avec eux. Mais je les avertis que si je couchais, je leur parlerais de choses plus sérieuses. Ils me répondent qu'ils s'en doutent bien, mais qu'ils pensent qu'on pourra s'arranger. Je défais mon manteau, je prends un morceau de pain, et tout en parlant, je fais tomber la conversation sur les vérités du salut. Je m'aperçus que ça faisait impression. Il y avait là un vieux voyageur qui avait toute l'influence et qui conduisait tous les autres. Il s'était servi de son éducation et de son esprit pour détourner les autres du bien. Lorsque quelqu'un voulait prier, on lui faisait mille avanies. On le tournait en ridicule. Il avait réussi à faire de tous ces jeunes gens autant d'impies. Je le connaissais à la peinture qu'on m'en avait faite. Il avait déjà refusé opiniâtrément de se confesser. Il avait dit des injures à un missionnaire qui s'était efforcé de le faire rentrer en lui-même, et comme je prévoyais que si je le gagnais, il n'y aurait pas de difficulté pour les autres, je le suivais et voyais tous ses mouvemens. Il tenait sa tête entre ses mains et paraissait tout rêveur. J'en vins au point décisif, à la confession. Après leur avoir fait comprendre les avantages de la confession, je les invitai à profiter de la bonne occasion. Alors j'entends mon vieux grivois, qui me dit ; c'est bien dur, car je vous assure que j'en ai un vieux paquet ; mais s'il faut le faire je veux le bien faire. Pour leur faciliter leur examen, je le leur fis tout haut et me mis en position de commencer. Quelle consolation ! Le vieux avance le premier et après sa confession, je m'aperçus que les larmes avaient coulé de ses yeux, car mon surplus en portait des marques. Il n'était pas le seul. En se relevant, il dit à ses compagnons : Oh ! qu'on est bien quand on s'est confessé ! Comme je suis léger ! Je vous ai scandalisé, je vous ai fait dire des sottises, lorsque vous vouliez prier, je vous jetais des patates. Puisque vous m'avez épouté lorsque je vous conseillais le mal, vous allez à présent faire comme moi, vous allez tous vous confesser. En effet, pas un seul n'échappa. Je passai le reste de la nuit à les faire chanter, à leur donner des avis ; c'était un plaisir. Tous ces jeunes gens étaient au comble de la joie, je leur laissai un cantique, et depuis, j'ai appris que le soir on disait le chapelet, et qu'à la place des mauvaises paroles on n'entendait plus que des cantiques. Enfin au printemps, lors que ces jeunes gens sont descendus des bois, ils n'ont eu rien de plus pressé que de revenir me voir. Si nous avons trouvé beaucoup de désordres dans les chantiers, nous y avons aussi trouvé bien de quoi nous édifier. Nous avons rencontré la des jeunes gens bien chrétiens et quelquefois des chantiers bien édifiants, surtout un mérite d'être cités. Quoi que le conducteur fût protestant, il tenait tous ces jeunes gens à leurs devoirs, leur parlait souvent de morale, c'était un de ces hommes pacifiques et sans préjugés, naturellement vertueux, aussi ces jeunes gens s'en ressentaient. Il entendait avec peine les blasphèmes. Il leur mit en tête de se corriger ; pour y réussir, les hommes du chantier convinrent entr'eux que pour chaque blasphème qu'ils échapperaient, ils feraient une fois le tour du chantier, pieds nus, sur la neige. Deux s'échappèrent et furent punis selon les règles. Ce fut fini. On n'entendit plus de blasphèmes. Il y a quelque chose qui rend le ministère des chantiers pénible c'est de nous trouver toujours au milieu des protestans et d'exercer le ministère en leur présence. Il y en a dans presque tous les chantiers. Il faut alors beaucoup de ménagemens, et on serait exposé à leurs moqueries, s'ils leur en prenaient fantaisie. Mais heureusement nous n'avons pas ces disgrâces. Nous n'avons que des éloges à donner à nos frères séparés. Souvent ils nous ont mieux accueillis que les catholiques eux-mêmes ; excepté cependant dans un chantier où des protestans ont ri et sifflé pendant une instruction. Et comme les catholiques, qui étaient seize contre quatre, ont été trop lâches pour se montrer comme ils le devaient, en souffrant sans rien dire leur insolence nous avons cru devoir les laisser au milieu de la nuit, au risque de nous égarer dans les bois. Ce départ prompt et inattendu produisit plus d'effet que tout ce que nous aurions pu dire, et attira des reproches des protestans mêmes. C'est ainsi que nous passâmes notre hiver jusqu'au printemps. Si nous avons eu quelque chose à souffrir, nous avons bien aussi trouvé des consolations dans la docilité et la bonne volonté de nos jeunes gens, aussi bien que

tons ces pauvres peuplades éloignées, qui à peine voyaient un prêtre une fois l'année.

Les neiges venant à fondre avec les glaces, ces hommes de chantier changent d'occupations. Ils cessent alors de couper et de préparer les plançons, et mettent à l'eau ceux qu'ils ont faits. Ils les réunissent à l'embouchure des rivières pour les lier ensemble. Nous aussi nous changeâmes non pas d'occupation mais de voiture. Il fallut voguer en canot d'écorce, passer à travers les rapides et coucher sur les grèves ; en un mot suivre les hommes dans leurs périls : ce qui n'est pas toujours amusant. Nous avons failli périr plusieurs fois, mais une fois entr'aures. De vieux voyageurs nous ont dit que sur dix canots qui se trouveront dans les circonstances où nous nous sommes trouvés, neuf ne se sauveront pas ; et assurèrent que nous ne devions notre salut à aucun secours humain : ce dont nous sommes certains, c'est que dans ce mauvais quart-d'heure, nous chantâmes de grand cœur l'*Ave Maris Stella* et après le danger nous ne manquâmes pas d'entonner le *Te Deum* avec le même cœur bien ré-ulus d'être une autre fois plus sur nos gardes. C'est surtout dans les anots que nous sommes plus exposés et à périr et à contracter des rhumatismes, étant presque toujours à l'humidité.

Cependant le rhumatisme est un vilain compagnon pour le missionnaire. J'espère que par la suite on pourra améliorer les choses. Car il y a des postes où l'on pourrait se mettre à couvert. Surtout au rapide des Chaudières, toutes les cages qui se font plus haut que Bytown passent là. Il se trouve quelquefois jusqu'à trois cents hommes réunis. C'est là qu'on peut les voir lorsqu'ils descendent. Ils y demeurent au moins huit jours, il nous a fallu les réunir en plein air, à la pluie, etc. Si nous avions là une chapelle, elle serait très utile. On pourrait d'ailleurs y faire un pèlerinage à la Ste. Vierge, qui serait très visité, ce n'est qu'à une lieue de Bytown. Tous les voyageurs qui montent ou qui descendent, passent là. Ils iraient là se mettre sous la protection de la Sainte Vierge. Le printemps qui est le temps de semer pour le laboureur a été pour nous le temps de recueillir. Nous vîmes nos jeunes gens descendre des bois tout différens de ce qui'ils étaient ; plus de blasphèmes, de mauvaises paroles, d'insultes ; on les voyait se rendre à l'Eglise le dimanche ; et nous avons eu la consolation de donner la sainte communion à un grand nombre d'entre eux. Les habitans de la Pointe Gatineau ne les reconnaissaient plus. Et dans l'admiration d'un si heureux changement, on nous comblait partout de bénédictions. Ils portaient même les consolations sur les bords du fleuve où ils passent. Presque plus de vols ; au lieu des mauvaises chansons qu'on entendait sortir de leurs bouches, les années précédentes, on était édifié de les entendre faire retentir les air pieux cantiques. Un respectable curé nous disait qu'il ne les reconnaissait plus. Mon village, disait-il, était, les années précédentes, rempli de jeunes gens ivres qui répandaient la terreur dans les rues par leurs cris et leurs blasphèmes qui insultaient tout le monde ; on ne voyait que chicanes et batailles. Maintenant tout est paisible. Il allait par plaisir les rencontrer sur leurs cages, chantait avec eux, leur faisait la prière. A Québec même changement. Mais l'étonnement fut à son comble, lorsqu'étant descendu moi-même dans cette ville, pour aviser aux moyens de convertir mes jeunes gens dans leurs bonnes dispositions je les rassemblais dans une église pour leur donner quelques instructions, les faire chanter, et les faire aussitôt retourner dans leurs familles. Quoi ! disait-on, ces gens-là écoutent un prêtre. On ne pensait pas qu'on pût avoir assez d'autorité sur cette classe d'hommes abrutis pour les conduire. Les prêtres même de la ville regardaient comme inutiles les peines qu'on se donnait pour les rassembler. Ils furent bien étonnés de me voir aller les chercher dans leurs auberges, leur ôter le verre qu'ils tenaient en main, le verser par terre et leur dire qu'ils en avaient assez bu ; leur commander de venir à l'église et passer à travers les rues suivi d'une centaine de jeunes gens moitié habillés. La curiosité attirait à l'église grand nombre de citoyens. Alors ils pouvaient se convaincre que ces hommes n'avaient pas perdu la foi par la manière respectueuse avec laquelle ils se tenaient, et l'empressement et l'enthousiasme avec lesquels ils chantaient les cantiques. Mais surtout l'attention admirable avec laquelle ils écoutaient les instructions, était frappante et pouvait convaincre que ces jeunes gens étaient bien disposés. Lorsque je laissai cette ville pour remonter, M. le curé de Québec ne put s'empêcher de me témoigner sa satisfaction pour le succès que j'avais eu et en même temps son regret de ce que je restais ; là si peu de temps, abandonnant ce travail qui n'était pas achevé. Mais

il fallait penser à l'année prochaine. J'avais laissé mon compagnon à Bytown pour avoir soin de ceux qui n'étaient pas encore descendus ou qui remontaient. Il était temps de se reposer et de se rejoindre pour recommencer. Voilà Mon R. P. notre mission et ses fruits. Il y a de quoi admirer l'œuvre de la grâce. Il est trop visible que ce n'est pas nous qui avons travaillé pour nous en attribuer la gloire. Si Dieu a fait tant de prodiges par le ministère de deux missionnaires, que serait-ce si nous étions un nombre suffisant pour répondre aux besoins et suivre de plus près cette classe si intéressante et si digne du soin des missionnaires.

Agréez M. T. R. P. cette pauvre narration avec votre bonté ordinaire. Le style, les ratures vous avertiront assez qu'elle vient d'un frère qui se confie à un frère.

J'ai l'honneur d'être, etc.

E. DUROCHER, Ptre. O. M.

— Nous aurions dû avant ce jour offrir nos remerciements au Rédacteur de la *Revue Canadienne* pour l'exemplaire de la *REVUE DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE* qu'il nous a adressé. Nous lui souhaitons tout le succès que mérite une œuvre si bien exécutée et qui ne pourra pas manquer de produire d'heureux résultats en faveur de ceux qui sont plus directement intéressés dans les matières judiciaires.

— On lit dans l'*Aurore* :

Voici ce que nous a adressé, hier soir, le secrétaire privé de Son Excellence. (Traduction.)

Monkland, 20 octobre, 1845.

L'affligeante maladie dont Son Excellence le Gouverneur-Général souffre depuis nombre d'années, et qui a lentement et presque imperceptiblement produit une morbide altération de la joue, a dans ces derniers jours pris un caractère de corosivité dont est résulté la destruction des parties molles de la joue. La violence du mal accéda en grande partie pendant un jour ou deux, mais n'est pas disparu.

La santé de Son Excellence n'en a pas matériellement souffert, quoiqu'il lui ait été nécessaire d'observer une très rigide abstinence.

JAMES CRAWFORD, M. D.

ROBT. L. MACDONNELL, M. D.

— Décédé à Amshersbourg, (Haut-Canada), le 11 du courant, le révd. M. L. Boué, curé du dit lieu, très regretté de ses paroissiens.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ALLEMAGNE.

— On lit dans l'*Ami de la Religion*, la lettre suivante :

Munster, le 6 septembre 1845.

« Je me fais un plaisir de vous transmettre quelques détails sur la fête religieuse qui vient de s'ouvrir ici hier au soir. Il s'agit du Jubilé semi-séculaire de Mgr Gaspard-Maximilien Droste de Visenering, comme évêque de Munster. Cette fête durera huit jours.

« Déjà depuis quelques jours, tous les hôtels étaient remplis, des centaines de maisons particulières étaient destinées à recevoir les étrangers qui affluèrent ici de toutes parts.

« Le jubilé a été ouvert hier au soir, à huit heures, par le *Fackel Zug*, ou cortège aux flambeaux. Trois mille personnes de tout rang, portant des torches et des flambeaux de couleurs, se sont dirigées, musique en tête, vers le palais épiscopal, pour complimenter Mgr Droste. De là, le cortège a circulé au milieu d'une foule immense, à travers les principales rues de la ville dont les maisons étaient pavisées. Le digne évêque, tout infirme qu'il est, s'est fait porter devant le peuple et lui a donné sa bénédiction au milieu des acclamations générales.

« Ce matin à huit heures, le clergé de la ville et des environs ainsi qu'un grand nombre de prêtres étrangers, se sont réunis à la cathédrale, et se sont rendus de là au palais épiscopal pour prendre Mgr Droste. chez lequel se trouvaient dix évêques étrangers. Ces évêques étaient : MMgrs Geissel, coadjuteur de Cologne ; Arnoldi, évêque de Trèves ; Müller, évêque suffragant de Trèves ; Drapper, évêque de Curium ; Zedlag, évêque de Culm ; Waudt, évêque de Hildesheim ; Lüpke, évêque suffragant d'Osnabruck, auquel se joignit aussi Mgr Melchers, évêque suffragant de Munster. On remarquait en outre parmi les personnages importants accourus à Munster, M. Brinckman, prévôt de Berlin ; Haerold, officier de Vechta ; M. Beckedorf, conseiller privé de Berlin, récemment converti au catholicisme. Les autorités civiles et militaires faisaient toutes acte de présence.

« Mgr Droste de Vischering, archevêque de Cologne et frère du jubilaire, n'a pu prendre part à la solennité pour cause de maladie, ayant reçu, il y a quelques jours, les derniers secours de la religion.

« Mgr l'évêque de Munster, qui était l'objet de la fête, fut porté sur un fauteuil par le clergé vers la cathédrale, accompagné des prélats et personnes précitées. Une messe solennelle y a été célébrée par Mgr Geissel qui a prononcé, après la messe, un discours analogue à la circonstance. En-

suite, on a entonné le *Te Deum*, le cortège a escorté de nouveau le vénérable jubilaire, qui, avant de rentrer, a donné de nouveau sa bénédiction à la foule, scène attendrissante qui produisit la plus vive émotion et fit éclater un enthousiasme général.

« Il suffit d'avoir assisté à cette belle fête pour se convaincre que le peuple de la Westphalie est éminemment catholique : la joie et l'enthousiasme étaient à leur comble. Quelques personnes prétendaient que le gouvernement prussien ne voyait pas cette fête de bon œil, supposition basée sur le refus arrivé de Berlin, de tirer le canon de la garnison, qui du reste a été remplacé par celui de la ville.

« L'opinion se manifestait d'une manière éclatante en faveur de la religion catholique, et comme les sectateurs de Ronge et consorts font beaucoup de bruit aujourd'hui, on entendait mille propos contre eux. *Les amis des lumières*, comme ils s'appelaient, savent fort bien qu'en Westphalie on n'aime pas la lumière quand le diable tient la bougie.

« Ce soir, il y aura une magnifique illumination, et pendant huit jours une suite de réjouissances les unes plus belles que les autres.

— La catastrophe qui vient d'effrayer les habitants de Leipsick et de consigner toute l'Allemagne n'est pas un de ces événements qui ne laissent dans l'histoire de certaines époques que des traces fugitives. Il est certain que la Saxe et la Prusse sont aujourd'hui profondément agitées d'un double mouvement religieux, sorti, au fond, d'une seule et même source, et qui menace également le christianisme et la constitution politique et sociale des États. Trop tard peut-être ces États, l'un berceau, l'autre pierre angulaire du protestantisme, reconnaissent ce qu'ont de critique dans leurs conséquences, un encouragement tacite de plus de vingt-cinq années accordé à l'enseignement public de la prétendue *science rationalistique* et l'appui secret prêté au schisme soit disant catholique.

La récente publication émane des ministres saxons *in Evangelicis*, et l'interdiction formelle de toute réunion d'individus qui mettent en question les dogmes consacrés par la confession d'Augsbourg, ont mis en effervescence les esprits ; on regarde comme une intolérable tyrannie du pouvoir politique les limites dans lesquelles il prétend enfermer l'exercice de la prérogative protestante du libre examen et de l'indépendance absolue de la raison individuelle. De nombreuses protestations contre cet acte gouvernemental affluèrent dans la capitale. « Si les ministres, est-il dit dans l'une d'elles, parvenaient à réaliser par la violence leur tentative de maintenir à tout prix leur profession de foi vieillie et tombée en désuétude ; s'ils parvenaient et ainsi à constituer une théologie et une Eglise royale de Saxe, nous nous verrions forcés à rompre toute communication avec ce parti religieux, que nous ne pourrions plus appeler que du nom de secte. » Une autre adresse, rédigée à Leipsick par l'avocat Læmisch, voit dans l'acte en question une atteinte flagrante portée aux droits constitutionnels des citoyens saxons, en tant que la Constitution leur garantit la plus absolue liberté de conscience, laquelle est évidemment incompatible avec la limite dans laquelle on prétend la circoncrire. Ces arguments paraissent peremptoires à l'opinion publique, au moins dans sa grande majorité, en sorte que le gouvernement royal se voit battu à la fois sur le terrain confessionnel et sur celui du droit constitutionnel. Les plus graves conflits doivent naître pour lui de cette position désavantageuse, lors surtout que ces deux éléments de l'émeute de Leipsick viendront à être débattus dans les Chambres saxonnnes.

En est-il autrement en Prusse, où un ordre du Cabinet vient également d'interdire les assemblées et tous les discours publiés de la société protestante dans l'*Ami de la Lumière* ? Jusqu'ici on n'a pas même osé porter cette ordonnance royale à la connaissance du public, bien que déjà l'on ait procédé à son exécution. Le 12, journée particulièrement remarquable, puisqu'elle s'est terminée par la répression sanglante de l'émeute de Leipsick, une grande réunion, que devait présider le pasteur Uhlich, avait été annoncée à Berlin. La police, pendant la journée, s'épuisa en sollicitations près des chefs et des instigateurs de cette réunion, mais sans parvenir à leur faire abandonner le projet de réunir la masse de leurs adhérents. Treize cents personnes se rassemblèrent à Tivoli, bien qu'il eût été défendu par la police, au maître de cet établissement, de recevoir qui que ce fût sans s'être procuré un billet d'entrée. Alors se présentèrent des fonctionnaires supérieurs du département de la police générale du royaume, escortés d'un fort détachement de la gendarmerie ; ils notified à l'assemblée la défense péremptoire d'écouter ou de prononcer des discours. Quelqu'un proposa de lire simplement et sans commentaires une lettre d'Uhlich. Sur l'opposition des agents de la police, un plaisant demanda s'il ne lui serait pas permis de chanter, et la police n'y ayant fait aucune opposition, il chanta sur un air fort connu, la lettre tout entière, aux applaudissements effrénés de l'assemblée, qui ne tarda pas à se dissoudre.

L'on se divertissait, à Berlin, de cet acte d'opposition chantant lorsque vint arriver la nouvelle de la sanglante collision de Leipsick. La terreur qu'elle y répandit fut extrême, car on en comprit la nature et les conséquences. Depuis lors une profonde inquiétude préoccupe les habitants de la capitale, parce qu'on redoute le contre-coup de cet événement sur la monarchie prussienne, dont le sol religieux n'est pas moins miné que celui de la Saxe.

En somme, la tranquillité et la stabilité politiques, même des États protestants d'Allemagne, paraissent sérieusement menacées par l'union du rationalisme anti-chrétien et du radicalisme politique, qui jamais ne s'en sépare. La puissance de la foi catholique, que professent *vingt-deux millions* d'Allemands, demeure seule inébranlable au milieu de ces orages, et bientôt

peût-êtrc elle offrira aux princes protestants le seul point d'appui sur lequel il leur sera permis de compter.

Pologne.

—On écrit de la Podolie :

« Il y a une ville de cette province, nommée Bar, où le chanoine Lomnicki remplissait les fonctions de curé ; voyant son église dans un tel état de délabrement qu'elle menaçait ruine et pouvait d'un moment à l'autre ensevelir sous ses décombres les paroissiens venant y remplir leurs devoirs religieux, il fit faire quelques minimes réparations. Le gouvernement russe (dont la tendance est d'abolir tous les édifices servant au culte catholique, et de défendre qu'on en bâtit de nouveaux), fit arrêter le dit chanoine Lomnicki, et ordonna qu'il fût transféré à Kamieniec, où il n'a pas même la faculté de dire sa messe.

« Un des plus illustres ecclésiastiques de la Pologne, l'abbé Ozarowski, préposé pendant plus de dix ans au séminaire de Luck, avait été accusé devant le gouvernement russe d'entretenir des relations avec la Cour de Rome. — Sans autre preuve que l'accusation, sans autre jugement qu'un procès verbal fait par le pouvoir civil, ce digne et saint prêtre fut condamné à mort, et l'empereur, voulant agir avec clémence, substitua à cette peine celle des travaux forcés à perpétuité dans les mines impestées de Narezynsk, ce qui équivaut à une aggravation de peine. L'Eglise perd dans cet excellent ecclésiastique un des plus zélés défenseurs de la foi, la Pologne un de ses meilleurs pasteurs, mais la chrétienté gagne un martyr de plus. »

LIBAN.

Cour exposé de la situation des catholiques de la Syrie présenté aux âmes pieuses par M. gr. Jacques Héliani, archevêque de Damas et métropolitain du patriarcat d'Antioche.

Personne n'ignore aujourd'hui en France les ravages des Druses dans les montagnes de la Syrie, et l'état déplorable où se trouvent réduits les catholiques de cette infortunée province. Nous n'entreprendrons point d'en faire un fidèle récit ; la tâche serait au dessus de nos forces, et nous ne nous sentons pas le courage de mettre sous les yeux des âmes compatissantes l'affligeant tableau de villages saccagés et incendiés, d'églises pillées et profanées, détruites, de paisibles laboureurs égorgés, et des milliers de femmes, d'enfants et de vieillards qui, échappés au fer et au feu, errent sans asile et cherchent çà et là un morceau de pain pour prolonger une misérable existence.

Et pour ne parler ici que des catholiques du rite syrien dont nous sommes les pasteurs, nous avons la douleur de voir qu'ils ont été les plus maltraités, leurs habitations se trouvant en grande partie mêlées avec celles des Druses. Trois de leurs villages dans le mont Liban, leurs trois églises et un couvent, ont été entièrement ruinés. Plusieurs de leurs habitants ont été massacrés et tous les autres réduits à la plus extrême misère. Nous étions alors au milieu de notre troupeau. Le pasteur eut le même sort que les ouailles ; nous avons, les uns et les autres, tout perdu, et, réduit nous-même à la misère, comment pouvoir soulager celles des autres ?

Ce n'est pas tout. Tandis que d'un côté les Druses portaient ainsi le ravage dans notre troupeau, d'autre part les hérétiques tentaient de s'emparer de cinq églises de notre diocèse, du nombre desquelles est celle même de Damas. Ils crurent l'occasion favorable, et ils s'imaginèrent qu'après nous avoir déposés de nos églises, il leur serait facile de faire rentrer dans leur communion ceux que le Seigneur nous avait accordés la grâce de ramener dans le sein de l'Eglise catholique. Pasteur de ce malheureux troupeau, on concevra aisément quelle fut notre désolation à la vue des deux grands maux qui venaient ensemble fondre sur lui. Nous ne savions auquel des deux il fallait d'abord chercher un remède ; mais, après avoir réfléchi devant Dieu, jugeâmes qu'il fallait nous occuper avant tout des intérêts de la foi et de la conservation de nos églises ; en conséquence, nous nous mîmes en mesure de repousser les injustes prétentions des hérétiques, et l'affaire fut portée devant les tribunaux de Damas. Elle traîna en longueur, et nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que, malgré notre bon droit, nous ne gagnerions pas notre procès à Damas, nos adversaires y étant puissamment protégés. Nous fûmes donc contraints de nous rendre à Constantinople, pour y poursuivre l'annulation du firman qu'ils avaient obtenu contre nous.

Arrivés à Constantinople, nous y trouvâmes un évêque envoyé par les hérétiques pour soutenir leurs prétentions, et un an après il en vint trois autres, ayant à leur tête leur patriarche jacobite. Il fallut longtemps lutter avec eux et nous présenter plusieurs fois devant les tribunaux de la capitale pour y faire valoir nos droits. Avec la grâce de Dieu, sous la protection de la France et par l'appui de son digne représentant à Constantinople, M. le comte de Bourguency, nous avons gagné notre cause, fait annuler le firman, conservé nos églises et rendu inutiles tous les efforts de l'hérésie. Grâces en soient rendues à Dieu et à la France, mais ce n'a été qu'après trois ans de luttes et après avoir fait des dépenses très-considérables.

La joie que nous a causée l'heureuse issue de cette affaire est grandement diminuée par les tristes nouvelles qui nous arrivent journellement de la Syrie relativement à notre troupeau, dont la détresse va toujours croissant. Les désastres mentionnés ci-dessus ont eu lieu les années précédentes ; ceux qui ont été produits tout récemment par les derniers troubles de la Syrie, sont plus déplorables encore, et à la lecture des lettres qui nous en donnent les détails, notre cœur est brisé de douleur. Comment ne le serait-il pas, apprenant le massacre d'une partie de nos enfants, tant prêtres que simples fi-

dèles ; la destruction ou le pillage de nos églises, la misère affreuse où tout se trouve réduit ! Nous éprouvons un vif désir de retourner au milieu d'un troupeau que nous avons été contraint de quitter depuis déjà plusieurs années, Mais qu'y faire, et comment venir au secours ! Car nous avons été victime de tous les fléaux qui sont venus fondre sur notre malheureux pays, sans parler des avanies continuelles que les hérétiques n'ont point cessé de nous faire depuis l'année 1827, époque à laquelle nous obîmes du Seigneur le bonheur d'ouvrir les yeux à la lumière de la vraie foi et de rentrer dans le giron de l'Eglise catholique. Depuis ce moment jusqu'à présent, il ne s'est guère passé d'années sans qu'ils nous aient suscité quelques mauvaises affaires. Leur haine est telle, qu'ils en veulent non seulement à nos biens, mais même à notre vie, à laquelle ils ont attenté plus d'une fois. Le Seigneur nous a délivrés de leurs mains ; mais par suite de leurs incessantes persécutions, nous nous trouvons réduits à une impossibilité absolue de remplir les devoirs de notre charge, devoirs qui réclament notre sollicitude pastorale, non moins que les besoins de nos ouailles, de celles surtout que nous avons eu le bonheur de convertir à la croyance catholique, et dont le nombre est très-considérable.

Dans ce triste état de choses, nous nous sommes adressé au Seigneur, le suppliant de nous éclairer sur ce que nous avions à faire, et de nous faire connaître par quel moyen nous pourrions venir au secours de notre peuple désolé et réparer les ravages que les infidèles et les hérétiques ont causés dans la partie du troupeau confié à nos soins : le Seigneur nous a inspiré de tourner nos regards vers la France ; c'était aussi l'avis de plusieurs personnes sages dont nous avons pris conseil ; nous avons cru devoir nous rendre à leur avis, et nous sommes venu en France avec la ferme confiance de trouver un remède à nos maux dans un royaume où la foi est encore si vive, la charité si ardente, et où l'on se livre avec tant de zèle à la pratique de toutes les œuvres de miséricorde ! Nous avons espéré de son nom, et nous espérons de trouver des cœurs sensibles et généreux, des âmes tendres et compatissantes qui s'empresseront de venir au secours de leurs malheureux frères de Syrie. Depuis quelques années, il se trouvent sans défense, exposés à la haine sauvage d'hommes cruels et impies qui se font un jeu barbare de massacrer des vieillards, des femmes et des enfants, d'égorger des prêtres, d'incendier les églises et les couvents.

C'est donc avec la plus vive confiance que nous prenons la liberté d'adresser ce simple exposé de nos misères à nos très illustres et très dignes seigneurs les Archevêques et évêques de l'Europe, implorant leur inaltérable charité en faveur de notre malheureux troupeau. Nous implorons également la charité de toutes les âmes généreuses et bienfaisantes, et nous les supplions, au nom de N. S. Jésus-Christ, de compatir aux misères de leurs frères qui souffrent et qui, dans leurs souffrances, mettent toute leur confiance dans les catholiques de France et de toute l'Europe, dont la charité inépuisable est connue du monde entier.

L'apôtre saint Paul réclamait des secours des fidèles par les chrétiens de Jérusalem, pressés par les tribulations qui pesaient sur eux. Ceux en faveur desquels nous réclamons aujourd'hui les secours des fidèles sont peut-être plus malheureux et ne sont pas moins dignes de leur commisération ; puissent nos supplications, en cette circonstance, être favorablement entendues de tous les cœurs charitables et sensibles ! Pour nous, nous ne cesserons de de prier celui qui a promis de ne point laisser sans récompense un verre d'eau froide donné en son nom au dernier de ses serviteurs ; nous le conjurons de combler de ses plus abondantes bénédictions, en ce monde et en l'autre, tous ceux qui auront la charité de faire quelque chose pour adoucir les maux de notre troupeau chéri et malheureux.

Paris, le 26 août 1845. J. J. HÉLIANI, archevêque de Damas.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Une nouvelle compagnie a été formée, dit le *Morning Courier*, pour exploiter les sources de Varennes. La propriété, qui a été louée pendant quelque temps est revenue à M. Brodeur, qui s'est associé M. Chenier, de Longueuil, et M. Archambault, de Varennes. On dit que ces messieurs vont faire construire un bateau à vapeur qui voyagera journellement entre Montréal et Varennes. Il sera aussi bâti un hôtel et un quai, et il sera concédé des emplacements pour former une petite ville autour des sources.

Canadien.

Chemin de fer de Québec à Halifax.—Les citoyens de Québec paraissent vouloir sortir enfin de l'apathie avec laquelle ils ont vu jusqu'à présent les efforts qui se font pour détourner dans d'autres canaux le commerce immense et toujours croissant des fertiles régions de l'ouest, du bassin de nosmers méridionales et de la vallée du Saint-Laurent, dont cette vallée est la route naturelle. Et que deviendrait en effet Québec et toute la partie inférieure du Bas-Canada, si ce commerce était intercepté à Montréal et déjà dirigé par un chemin de fer à travers les Etats-Unis ? Que deviendrait Montréal même et son district s'il était intercepté à Kingston par le chemin de fer projeté du Cap-Vincent à Rome ? Il s'agit donc ici d'une question de vie ou de mort pour le Bas-Canada, et particulièrement pour la ville et le district de Québec ; et le plan de continuer le chemin de fer qui doit unir les lacs Huron et Ontario, de Toronto à Kingston, de Kingston à Montréal, de Montréal à Québec, en passant par Sherbrooke, enfin de Québec à Halifax, à travers le Nouveau Brunswick, est un plan de radoption et de l'exécution duquel dé-

pend tout l'avenir du Bas-Canada et du district de Québec en particulier. Ce plan, considéré dans toute son étendue, et plus encore dans les résultats, à peine croyables qui découleraient de son exécution, peut paraître gigantesque et même chimérique au premier coup d'œil; mais examiné de plus près dans ses différentes sections, et en rapport avec l'esprit du temps et avec les dispositions manifestées par le gouvernement et les capitalistes anglais, on ne le trouvera nullement inexécutable, et nous sommes persuadés que si nous voulons seulement donner un coup d'épaule, il ne sera pas longtemps sans être exécuté. Quant à la partie au-dessus de Montréal, nous pouvons nous en reposer sur l'énergie et l'esprit d'entreprise des populations qu'elle doit favoriser. Déjà les souscriptions pour le chemin de fer de Saints sur le lac Huron, à Toronto sur le lac Ontario, raccourcissant de plusieurs centaines de milles la route actuelle par le lac Érié, sont remplies, dit-on, à Londres, et des assemblées ont eu lieu à Toronto, à Kingston, et dans des places intermédiaires, pour aviser aux moyens de prolonger le chemin en descendant de la première à la seconde de ces villes, d'où l'on veut le continuer par un chemin de fer du Cap-Vincent à Rome, dans l'état de New-York, pour joindre le chemin de fer déjà existant de Rome à Albany, et d'Albany à Boston. Mais les marchands et les capitalistes de Montréal sont trop éveillés, trop clairvoyants lorsqu'il s'agit de leurs intérêts, et trop entreprenants pour se laisser escamoter ainsi tous les bénéfices du commerce de l'Ouest, dont ils profitent maintenant; et plutôt que de le laisser écouler de Kingston par les états de New-York et de la Nouvelle-Angleterre, nous sommes persuadés qu'ils nous donneront la main pour le faire descendre, en passant chez eux, jusqu'à notre pauvre Québec, si négligé, si méprisé. Quant à la distance de Kingston à Montréal, comme nous l'avons déjà dit, nous pouvons nous en reposer sur eux et leurs intérêts avec toute confiance. Pour celle de Montréal à Québec, la compagnie du chemin de fer projeté de Montréal à la frontière américaine est autorisée par sa charte à y rélier, par un embranchement de Sherbrooke à Québec, cette dernière ville; et si, comme le bruit en court, soit par l'opposition toute naturelle du gouvernement, des armateurs et des capitalistes anglais à voir dénationaliser ainsi le commerce du Canada, soit par quelque autre cause, la compagnie est forcée de renoncer à son projet en tant qu'il tendrait à détourner le commerce du Saint-Laurent à travers les États-Unis, elle voudra sans doute, dans le même intérêt qu'il l'a créée, continuer cette ligne de chemins de fer de Montréal, par Sherbrooke, jusqu'à Québec, et alors elle sera sûre de trouver, soit en Canada, soit en Angleterre, toute l'aide dont elle aura besoin. Nous croyons donc ne devoir nous occuper, pour le moment, que du chemin de fer projeté de Québec à Halifax, en continuation de celui du lac Huron, par Toronto, Kingston, Montréal et Sherbrooke, à Québec. C'est avec la plus vive satisfaction que nous publions l'avis de Son Honneur le Maire de cette ville, convoquant, pour jeudi prochain, une assemblée générale, sur la réquisition qui lui en a été faite par un grand nombre des principaux marchands et autres citoyens de Québec, pour délibérer sur cette question vitale et adopter des résolutions qui puissent insister de la confiance aux amis qui travaillent pour nous en Angleterre. Et nous espérons que cet exemple sera suivi par les maires de paroisses et par tous les hommes vraiment patriotes du Bas-Canada, mais particulièrement des comtés de Dorchester, Bellechasse, l'Islet, Kamouraska et Rimouski, que le chemin de fer de Québec à Halifax devra traverser, ainsi que par ceux des comtés que devra traverser l'embranchement de Sherbrooke à Québec. *Idem.*

ESPAGNE.

Troubles à Madrid.—Les journaux du 6 apportent des détails sur la nouvelle tentative d'insurrection annoncée depuis deux jours par une correspondance particulière. Voici le récit du *Heraldo*:

« Cette nuit, les révolutionnaires ont essayé de nouveau de troubler la tranquillité publique à Madrid.

« Les autorités étaient averties que les perturbateurs cherchaient à provoquer une émeute, pour laquelle ils croyaient pouvoir compter sur une partie des troupes, et, en conséquence, elles avaient pris les mesures les plus opportunes. En effet, à dix heures des groupes nombreux se présentèrent devant la caserne del Posito, où se trouve le régiment d'infanterie de Navarre, et un peloton de soldats de ce corps ayant voulu les disperser, fut repoussé par les mutins, qui tuèrent un officier nommé Jurado, et en blessèrent un autre grièvement. La troupe alors fit usage de ses armes, et, à coups de fusil et de baïonnettes, dissipa l'attroupement.

« Comme l'autorité était prévenue, les troupes sortirent immédiatement de leurs casernes et occupèrent les points d'usage.

« Cependant, les groupes dont nous venons de parler fuyaient dans la direction du quartier de las Salesas, où ils trouvèrent le régiment de Galice, qui sortait de la caserne del Soldado, et qui fit feu sur les fuyards.

« Ces décharges jetèrent l'alarme dans Madrid. Néanmoins, on ne remarqua d'autre mouvement que celui des personnes qui rentraient chez elles. Les boutiques mêmes ne se fermèrent que lentement et sans effroi, et moins à cause de cet événement que parce que l'heure était déjà avancée: preuve évidente du peu d'impression que font aujourd'hui les tentatives des révolutionnaires, et de la confiance que l'on a généralement dans le zèle et la prudence des autorités.

« Il paraît que le plan des révolutionnaires était de s'emparer du parc d'artillerie de la douane et de plusieurs autres points, de délivrer quelques prisonniers qui auraient dû se mettre à leur tête, d'assassiner les autorités, et de se joindre à une partie des troupes sur lesquelles ils croyaient pouvoir compter, comme nous l'avons dit, et qui ont encore une fois trompé leur espoir. Soit

crainte, soit par suite des mesures adoptées par les autorités, il est certain que les conjurés n'ont pas paru sur les points indiqués, et qu'ils ont laissés seuls ceux qui s'étaient présentés devant la caserne del Posito. *Univers.*

ILES SANDWICH.

—Par la voie du Mexique, il a été reçu des nouvelles de l'Océan Pacifique. Le roi des îles Sandwich a ouvert, pour la première fois, le 20 mai, son parlement qui se compose d'une chambre des nobles et d'une chambre de représentants. La cérémonie a été, dit-on, une amusante caricature des usages et coutumes constitutionnels de l'Europe. Le roi était accompagné de la reine qui s'était affublée, pour la circonstance, d'une robe de soie et d'un chapeau, de même couleur, ombragé de plusieurs plumes d'autruche. Les deux majestés sauvages ont été saluées, à leur entrée dans le parlement, par des salves de 21 coups de canon tirés, à la fois, par les forts de la ville, et par les vaisseaux de guerre étrangers qui se trouvaient dans le port. Nous avons sous les yeux son *speech*, qui vaut bien ceux que nous donnent les rois des plus puissants royaumes et les présidents des plus grandes républiques. Cela ne prouve pas qu'il offre beaucoup d'intérêt. Le roi ayant annoncé que la France, les États-Unis, l'Angleterre et la Belgique avaient reconnu l'indépendance des îles Sandwich, les deux chambres ont, séance tenante, adopté des résolutions pour remercier ces quatre puissances. Le ministère du nouveau royaume constitutionnel est ainsi composé: Gerrit P. Judd, ministre de l'intérieur; Robert Willye, ministre des affaires étrangères; et John Ricord, ministre de la justice.

ÉTATS-UNIS.

Guerre des Mormons.—D'après les derniers avis, cette guerre continuait aux Illinois. On s'attendait d'un moment à l'autre à une bataille entre les normans, et les habitants de Nauvoo se préparaient à soutenir un siège. *Idem.*

—Une conversion des États du Sud et de l'Ouest va se réunir à Memphis dans le mois de novembre.

Parmi les sujets qui solliciteront, tout d'abord l'attention de la conversion, se trouvent: le chemin de fer de l'Atlantique au Mississipi; le grand canal qui reliera la rivière des Illinois au lac Michigan; la route nationale à travers l'État d'Arkansas; les défenses militaires et maritimes du Sud et de l'Ouest, la construction de levées le long de ces cours d'eau; l'organisation du service des postes; les progrès de l'agriculture, et la capacité industrielle du Sud et de l'Ouest.

VARIÉTÉS.

ASCENSION.—M. Green, l'aéronaute anglais, presque toujours heureux dans ses ascensions, a couru de grands dangers dans celle qu'il a faite le 20 août; il a perdu son ballon et tous ses instruments, et n'a dû qu'à sa présence d'esprit d'échapper à une mort presque certaine. Voici comment M. Green raconte sa mésaventure:

« Arrivé à Ousterland, j'essayai de descendre; mais le ballon fut emporté par le vent à 3 ou 4 milles de là. La nacelle arriva enfin dans un fossé profond, et je crus pouvoir faire échapper le gaz. Je mis donc pied à terre après avoir ouvert la soupape; mais je m'embarassai dans le réseau qui fixait la nacelle au ballon.

« Au même instant, un coup de vent emporta le ballon, et je fus traîné pendant quelques minutes, jusqu'à ce que la nacelle s'arrêtât dans un fossé plus profond que le premier. Ayant pris mon couteau, j'essayai de couper le réseau qui m'enlaçait: pendant ce temps, les oscillations du ballon étaient effrayantes; je le tenais de toutes mes forces, sachant bien qu'il ne pourrait s'élever.

« Enfin, exténué, à bout de force, je lâchai prise, et le ballon avec la nacelle et tous mes instruments furent emportés par le vent dans la direction de Queen'sborough. Après quelques haltes, je le vis disparaître dans l'obscurité, et je gagnai Gravesend en suivant le cours du fleuve.

—Nous regrettons de voir que l'Irlande n'a pas échappé au fléau qui a frappé si généralement cette année les pommes de terre tant en Europe qu'en Amérique. L'*Independent* de Wexford dit que dans quelques districts contigus à la mer elles ont éprouvé une maladie qui en arrête la croissance, et en a tellement altéré ou détruit la propriété farineuse que les cochons mêmes ne veulent pas en manger. Le *Freeman* de Waterford dit aussi: « La maladie des pommes de terre dont on s'est plaint en Belgique et dans plusieurs des comtés d'Irlande, les a affectées à un degré considérable dans notre propre localité et dans les districts environnants. Un monsieur de grande expérience nous assure que le dommage fait aux pommes de terre par cette maladie sur son propre domaine est très-sérieux; qu'elles sont tout-à-fait im-mangeables, et il conseille d'arracher immédiatement celles qui sont endommagées pour les donner aux cochons, attendu que, si on les laisse en terre, elles deviendront, par le progrès de la pourriture, inutiles même pour nourrir ces animaux. »

On parle favorablement des autres récoltes en Irlande, excepté celle du froment qui est un peu faible.

La famine est si grande en Pologne que les pauvres habitants pénétrèrent en foule sur le territoire prussien, se jettent sur les champs de pois et de pommes de terre, dévorent les pois crus, coupent les tiges des pommes de terre, les font bouillir et les mangent dans les champs. Le gouvernement prussien a envoyé des troupes sur la frontière pour arrêter leurs incursions.

—La *Gazette de Dusseldorf* assure que le fermier d'un domaine du duc

d'Aramberg, près de Dusseldorf, a trouvé un moyen pour empêcher la pourriture des pommes de terre, et même pour guérir celles qui seraient atteintes. Ce moyen est fort simple : il consiste à herser profondément la terre où sont plantés les tubercules, de manière à établir une évaporation qui diminue la fermentation produite par l'humidité.

La *Gazette de Cologne* publie une correspondance du cercle de Bergheim où on lit :— "La maladie qui ravage les pommes de terre en Belgique et en Hollande s'est aussi déclarée ici de même que dans le pays de Juliers et dans une partie du cercle de Neusse. En voyant les tiges pourries, on avait cru d'abord pouvoir attribuer ce phénomène à la persistance des pluies, et l'on espérait que, grâce au retour du beau temps le tubercule serait épargné. Malheureusement la putréfaction a fait des progrès si rapides qu'on ne peut plus compter sur la récolte des pommes de terre."

On lit dans le *Weekblad de Delft* (Hollande) :

"On apprend de bonne source que le gouvernement hollandais prend des mesures efficaces pour parer autant que possible aux tristes suites que pourrait entraîner pour le consommateur la maladie des pommes de terre. On prétend savoir que le gouvernement achètera pour un million de florins de pommes de terre dans les environs de Dantzig et d'autres contrées où les pommes de terre ont parfaitement réussi ; que ces tubercules seront portés au marché et vendus à des prix modérés, ce qui pourra occasionner il est vrai, au gouvernement une perte de moitié, mais on aura pourvu au manque d'un aliment qui fait la nourriture exclusive de tant de millions d'hommes."

On écrit de Paderborn, le 4 septembre :

"La récolte des pommes de terre est sérieusement menacée en Allemagne. On y remarque la même maladie qu'en Belgique, mais pas encore partout au même degré que dans ce dernier pays. Dans les environs d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, il y a environ un mois que le mal s'est déclaré, tandis qu'à Paderborn il n'y a guère que huit jours qu'on en parle. Cependant le temps est beau depuis quinze jours."

On lit dans le *Journal de Cyrlevi* :— "Lundi une grande quantité de pommes de terre a été saisie sur notre marché."

"On nous assure que la police s'étant aperçu que les campagnards soustraient de terre les tubercules afin de soustraire à l'œil des gardes les symptômes de la maladie, l'administration vient de donner des ordres aux employés de l'octroi de ne laisser passer aucune pomme de terre qui ne soit nettoyée."

—Un terrible accident a eu lieu hier au soir, à dix heures, sur le chemin de fer de Birmingham à Gloucester, près de la station de Desford : Joseph Ward, le chauffeur, a été tué ; plusieurs personnes ont été blessées ou brûlées par l'eau bouillante ; deux voitures ont été incendiées, et deux locomotives aux trois quarts détruites. Il paraît, d'après les renseignements qu'on est parvenu à recueillir jusqu'ici, qu'un binard avait été abandonné en travers des rails. La locomotive, conduite par le pauvre Ward, vint en contact avec ce binard et entraîna les voitures à sa remorque. Ward fut tué sur le coup, et les premiers voitures montèrent sur la locomotive et furent incendiées. On attribue cette catastrophe à la malveillance.

—Une compagnie anglaise vient de faire au Saint Siège la proposition de procéder au curage du Tibre. Elle ne demande ni fonds ni indemnité, et se contenterait des monuments antiques qu'elle espère trouver au fond du fleuve. Si le gouvernement pontifical agréé ces offres, on croit à Rome que la compagnie fera une excellente affaire.

—Un bien douloureux événement est arrivé à Ourlac (Vourla), au moment où la frégate la *Minerve* s'appêtait à partir pour suivre le duc de Montpensier à Smyrne. M. Granet, capitaine de corvette, commandant en second de la *Minerve*, placé sur le gaillard d'avant, veillait à la prompte exécution de l'appareillage, lorsque tout à coup une grosse poulie, tombant d'une hauteur considérable, lui fracassa la tête et lui brisa la cuisse. M. Granet n'a survécu que quelques instans. Ses obsèques ont eu lieu à Smyrne avec grande pompe. Tous les officiers de marine, ayant à leur tête M. le contre-amiral Turpin, et le gérant du consulat de France, y assistaient.

—Le gouvernement semble enfin arrivé à comprendre la nécessité d'établir un impôt sur les chiens. Une circulaire adressée aux préfets, destinée à être communiquée aux conseils généraux, recommande aux conseils l'examen de cette question.

—Un pauvre laboureur du hameau du Rouillon, dépendant de la commune de Flinès-lez-Mortagne, près Saint Amand (Nord), travaillant à sa terre, y a trouvé successivement et toujours sur le même point, quatorze médailles gauloises en or, portant sur une face l'empreinte assez imparfaite d'un cheval libre, au galop, d'une roue, et sur l'autre face des dessins informes mais variés, qu'il ne serait pas impossible d'expliquer, malgré leur imperfection matérielle. Cette circonstance d'une découverte d'un assez grand nombre de médailles gauloises en or, toujours fort rares sur un seul champ peut faire supposer qu'un établissement gaulois, qu'un autel druidique peut être, a existé en ce lieu formant à peu près le point de partage entre Bava et Tournai qui se disputent l'honneur d'avoir été le chef-lieu de la Nervie. Le hameau de Rouillon, situé à l'extrême frontière de l'arrondissement de Valenciennes et de la France, enveloppé dans le ruisseau de Calonne et enclavé dans le bois de Glançon sur lequel pèsent tant de vieilles traditions, est un lieu assez sauvage pour avoir été choisi par les druides pour l'exercice de leur culte. Le hameau possède encore aujourd'hui une

fort ancienne petite église ou plutôt une grande chapelle, bâtie dans le moyen-âge, près d'un lieu nommé *Jérusalem*.

—La décoration de la Légion-d'Honneur vient d'être accordée au nommé Kolembski, sous-officier vétérans de la 1re compagnie qui fait le service du palais du Luxembourg. Ce militaire, qui est Polonais d'origine, est arrivé en France avec le roi de Pologne Stanislas, de la garde duquel il est sorti en 1766, année de la mort de ce prince, et depuis cette époque il a toujours été employé au service de la France.

Kolembski est âgé de 101 ans ; il compte 79 ans de présence sous les drapeaux et 29 campagnes, en tout 108 ans de service. Il a fait les campagnes d'Amérique, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, de Portugal, de Russie et de France. C'est le doyen de l'armée française. Il a conservé toutes ses facultés physiques et intellectuelles, et son excellente tenue, extraordinaire chez un homme de cet âge, est un sujet d'étonnement et d'admiration pour ceux qui le rencontrent dans le jardin du Luxembourg.

DECES.

—Au Sault-au-Récollet, le 16 du courant, après une longue maladie et munie de tous les secours de la religion, dame Emélie St. Obain, épouse de Paschal Lachapelle, écrivain, maire du dit lieu.

PAPIER A LETTRE FRANCAIS.

LES SOUSSIGNÉS ont reçu une quantité considérable de Supérieur, Grand PAPIER A LETTRE FRANCAIS. Il est très-glacé et des plus légers, étant principalement fait pour des correspondances à l'étranger.

ARMOUR & RAMSAY.

PAPIER A LETTRE AVEC VIGNETTES.

TRÈS varié, représentant entr'autres des vues de Montréal, de Québec, de Niagara, etc.

ARMOUR & RAMSAY.

LIVRES DE COMPTES A BAS PRIX.

REÇUS tout récemment 36 caisses de GRANDS LIVRES DE COMPTE, JOURNAUX et BROUILLONS, etc.

ARMOUR & RAMSAY.

OUVRAGES DE DEVOTION.

UNE grande variété de Bibles, et autres ouvrages religieux, Editions de Paris et de Dublin, à vendre, à un modique prix, méritant l'attention des Ecclésiastiques et autres intéressés.

AINSI :

Qu'un ample assortiment de Papeterie à bas prix comprenant toute espèce de Papier à écrire et livres de Blancs, etc.

ARMOUR & RAMSAY.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANCAIS.

EDITION DE BRUXELLES

RÉCEMMENT arrivé une capture de LIVRES nouveaux et Populaires— imprimés à Bruxelles dans ces derniers mois. Ils sont tous des premiers auteurs vivant encore.

ARMOUR & RAMSAY.

ORNEMENS D'EGLISE.

ATTENDUS TRÈS PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne UN ASSORTIMENT TRÈS VARIÉ d'ornemens et d'étoffes d'Eglise, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par la même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Eglise.

Montréal, 15 septembre 1845.

GARNITURE COMPLÈTE

(EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELEVÉ.)

—A VENDRE.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits,

UNE CHASUBLE; Fond drap d'argent gaufré (mat.)

“ “ “ avec croix sur fond d'argent bruni, (luisant), broché en or, relevé et tout

2 DALMATIQUES, Fond ditto ditto Orfrois ditto ditto ditto

UNE CHAPE, Fond ditto ditto Chaperon et Bandes ditto

LA CROIX, porte, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une gloire or et argent.

LE CHAPERON, porte, un CŒUR DE MARIE “ or et argent “

N. B.—Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait saillir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni.

S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau St. New-York.

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
 A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
 A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église, ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS
 DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.
 SATINS DE DIVERSES COULEURS.
 DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT.
 ORFROIS DE DALMATIQUES
 " " CHAPES.

—DE PLUS—

CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,
 ÉTOILES PASTORALES " "
 SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR.
 BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS. " "
 GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.
 FRANGES ET GALONS OR FIN
 " " OR MI-FIN,
 " " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.
 New-York.

Atelier de Relieur,
 CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue ST. GABRIEL, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

ILS ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

ILS sont prêts à exécuter toutes RELIURES de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

Montréal, 19 juin 1845.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

DEMANDE D'INSTITUTEURS.

L'ON a besoin à la LONGUE POINTE d'un INSTITUTEUR. Il accomplirait mieux, s'il savait l'Anglais et le Français.

ON DEMANDE à St. CONSTANT, pour le 1er. de novembre prochain, d'un INSTITUTEUR capable de tenir une ÉCOLE MODÈLE, avec un bon certificat de capacité et de morale; un instituteur capable d'occuper une place comme bon chanteur, sera préféré et peut compter sur de bons émolumens. S'adresser à M. C. L. VINET, curé du lieu.

PROSPECTUS

DE LA
 PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
 Carte Géographique
 DU
 CANADA

ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.

PAR
 JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, L'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Édouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Oregon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, L'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY
 Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procurent dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPRONON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
 Chaque insertion subséquente, 7½d.
 Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
 Chaque insertion subséquente, 10d.
 Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
 Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRÊTRE.